

Traiter de questions aussi peu urgentes que celle que soulève maintenant l'honorable député me semble répéter une discussion qui a déjà eu lieu.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, puis-je commenter les observations que Votre Honneur vient de faire. Nous avons accepté votre proposition à l'égard des questions que j'avais posées au premier ministre. Mais l'honorable député de Trinity a posé une question à laquelle on ne peut guère s'opposer, à mon avis, du point de vue de notre Règlement. D'importantes conférences se déroulent présentement entre le premier ministre, des représentants du gouvernement et de l'industrie aéronautique. La question intéresse grandement, étant donné les milliers d'hommes qui ont perdu leur travail.

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Martin: Certes, monsieur l'Orateur, étant donné les circonstances, la question posée par l'honorable député de Trinity doit, conformément à notre Règlement, ou bien obtenir une réponse du premier ministre ou bien celui-ci doit déclarer qu'il n'a pas l'intention d'y répondre. Voilà, Votre Honneur, le problème qui, à mon sens, se pose actuellement à la Chambre.

M. l'Orateur: Il me semble que cette question est sensiblement la même que celle que l'honorable député a posée plus tôt. Elle porte sur le même sujet. Je lui demanderais de laisser cette affaire de côté afin que je puisse examiner plus attentivement la question de la pertinence, dont on a tant parlé.

LES RELATIONS DU COMMONWEALTH

PROPOSITION TENDANT À SUBSTITUER AU NOM DE JOUR DE L'EMPIRE CELUI DE JOUR DU COMMONWEALTH

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question qui, j'en suis à peu près sûr, est recevable et qui ne choquera en rien les oreilles délicates du ministre de la Justice. Le premier ministre de Grande-Bretagne ayant déclaré à la Chambre des communes de Westminster, le 18 décembre dernier, que, d'accord avec les autres gouvernements du Commonwealth, on se propose de modifier le nom du Jour de l'Empire en celui de Jour du Commonwealth, le gouvernement a-t-il l'intention de proposer au cours de la présente session un texte législatif changeant le nom du Jour de Victoria en celui de Jour du Commonwealth?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en réponse à cette question, voici ce que j'ai à dire. Il n'est

pas sans intérêt de noter que, comme on le sait, le Jour de l'Empire est célébré la veille du Jour de Victoria.

L'hon. M. Pickersgill: Le vendredi avant le Jour de Victoria.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est en effet la date qui est fixée pour la célébration du Jour de l'Empire depuis des années. Par conséquent, tout ce que le premier ministre du Royaume-Uni aurait pu dire à propos du Jour de l'Empire n'a rien à voir avec le Jour de Victoria.

M. Herridge: J'ai une question complémentaire à poser. Le premier ministre de Grande-Bretagne a déclaré que la proposition a l'appui des autres membres du Commonwealth. Aurons-nous une fête de Victoria et une fête du Commonwealth, ou seulement une fête de Victoria? Allons-nous nous aligner sur les autres membres du Commonwealth à ce propos?

Le très hon. M. Diefenbaker: J'étais en train de dire tout à l'heure, monsieur l'Orateur, que la fête de l'Empire tombe le 23 mai et que la fête de Victoria tombe le 24 mai, mais qu'une nouvelle règle a été adoptée en 1952, sauf erreur, afin que, si le 24 mai tombe un certain jour de la semaine, la fête soit célébrée le lundi suivant.

Pour ce qui est de notre intention de changer le nom de l'un ou l'autre jour, naturellement c'est autre chose. Cette question relève du gouvernement et si quelque décision est prise, la Chambre en sera avisée en temps opportun.

LE PACIFIQUE-CANADIEN

SUBDIVISION WALTHAM-OTTAWA—PRÉTENDUE REQUÊTE D'ABANDON DU SERVICE-VOYAGEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingué): Je voudrais poser une question au ministre des Transports. Pourrait-il dire à la Chambre si la Commission des transports du Canada a été saisie d'une requête de la part du Pacifique-Canadien en vue de l'abandon du service-voyageurs sur la ligne Waltham-Ottawa? Si tel est le cas, la Commission a-t-elle examiné cette requête? Quelles objections a-t-on fait valoir auprès de la Commission contre l'abandon éventuel de ce service? Enfin, le ministre ordonnera-t-il la tenue d'audiences publiques afin que tous les intéressés puissent se faire entendre avant que la Commission dispose de cette requête?

M. l'Orateur: Si j'ai bien compris, la question de l'honorable député porte sur un point dont la Commission des transports du Canada est saisie. A mon sens, il ne convient pas